**Réunion thématique CRDF**

**Accompagnement individualisé des stagiaires en 2020-2021**

Déroulement de la réunion

* **Introduction : se préoccuper de stagiaires en difficulté : une priorité dans un contexte singulier**
* Rappel du contexte singulier de la rentrée 2020
	+ Concours … sans oral
	+ Titularisation
	+ Évaluation « bienveillante » des masters
	+ Une rentrée hybride
* La problématique COMPAS (rappel des débats de la commission de la formation)
* Le nouveau bureau des stages du pôle de pro avec l’intégration du suivi de l’aide individualisée:
	+ Tâche : coordonner l’action des deux institutions dans l’accompagnement et le suivi des AED en préprofessionnalisation, des étudiant M2 en responsabilité, des stagiaires et des néo-titulaires
* **La situation dans le 1er degré : des éléments de bilan**
* Rappel de la situation dans chaque site / Rappel de la démarche dans les circonscriptions
	+ Décentralisation sur des pôles
	+ Personnalisation dès la rentrée et jusqu’en janvier puis individualisation
	+ Besoins en particulier en début d’année sur la préparation de séquences et la gestion de classe.
	+ Après janvier individualisation à partir d’un plan avec des suivis spécifiques
* Éléments de bilan (ce qui a été fait, ce que cela a permis (avancées))

Apport des « référents » Inspé dans les pôles du Rhône

* + Référents, bien identifiés de tous dans les pôles, en copie de tous les messages.
	+ Liens entre PEMF et l’Inspé institués
	+ Apport d’un éclairage et d’information sur les formations de l’Inspé.
	+ Partage de solutions de remédiation pour l’instant jamais mises en place.
	+ Articulation entre suivi et formation à l’Inspé
	+ Mise en place d’ateliers et des suivis personnels
* **Dégager des modalités prometteuses :**
	+ Modalité à reconduire et généraliser dans le 1er degré :
	+ Nommer dans chaque pôle (pour les trois départements) un référent Inspé qui travaille étroitement avec les pilotes du pôle et les tuteurs (créer du lien).
	+ A faire : Missions de ces référents à construire (Fernando/Marion/Anne/Anne-Céline/Brice/Fred/Emmanuel)
	+ Renforcer globalement les liens entre les tuteurs
	+ Renforcer les rapprochements entre l’Inspé et les pôles de formation pour le développement d’actions conjointes, par exemple autour des TD d’analyse de situation professionnelle mais aussi en formation continue
	+ Nommer précocement les tuteurs de l’université (début septembre) pour permettre la précocité de l’accompagnement et surtout des visites, dont les visites urgentes
	+ Mise en place d’ateliers d’aide autour des vacances d’automne pendant la personnalisation sur moyens « personnalisation »
* **La situation dans le 2nd degré : des éléments de bilans et de perspectives**
* Rappel de la procédure 2019-2020 : voir document : [**https://bit.ly/2Khp41j**](https://bit.ly/2Khp41j)
* Éléments des échanges (bilans/perspectives)
* De bonnes relations Inspé/inspecteurs sont signalés
* On travaille de mieux en mieux, ensemble. Mais il faut continuer à améliorer les articulations avec l’Inspé/Rectorat.
* Des temps de mis en place trop long pour la procédure d’aide car beaucoup d’acteurs, aide trop tardive dans le temps, augmenter la réactivité, procédure lourde pour déclencher l’aide aux stagiaires dans le second degré
* La plateforme COMPAS devrait résoudre une partie du problème de l’accompagnement des étudiants en difficulté et du lien entre les différents acteurs.
* Demande d’une phase de personnalisation comme dans le premier degré, avec mise en place en octobre d’ateliers de remédiation.
* Enrichir la diversité des dispositifs de remédiation, chercher des dispositifs adaptés gérés « partenarialement »
* **Dégager des modalités prometteuses :**

Principes :

* S’appuyer sur des temporalités communes entre le 1er et le second degré en identifiant bien sûr des acteurs différents
* Progresser en réactivité et en souplesse par un suivi précoce et articulant tous les acteurs
* Rendre la procédure plus lisible par l’utilisation d’outils de communication adaptés
* Construire un lien direct parcours/inspection, et une articulation dans la procédure d’accompagnement des stagiaires en difficulté
* Tableau synthétique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Période** | **1er degré** | **2nd degré** |
| Septembre jusqu’àla réunion de personnalisation | **Contexte à prendre en compte**-nouveau module prise de poste-Problématique du contexte 2020 à prendre en compte (hybridation ?)Principes :* Prise en charge précoce par les 2 tuteurs

A privilégier-une visite au moins d’un des tuteurs avant la réunion de personnalisation(Problématique de la visite commune à gérer entre les 2 tuteurs)-un ou plusieurs contacts à établir (présence/distance par les 2 tuteurs)* Centration particulière sur les stagiaires en renouvellement
* Vigilance dans tous les parcours sur les signaux d’alerte venant des stagiaires

Questions soulevées :-problématique du nombre de stagiaires par tuteurs universitaires-problématique du délai de nomination des tuteurs | **Contexte à prendre en compte**-nouveau module prise de poste-Problématique du contexte 2020 à prendre en compte (hybridation ?)Principes :* Prise en charge précoce par les 2 tuteurs

A privilégier-une visite au moins d’un des tuteurs avant la réunion de personnalisation(Problématique de la visite commune à gérer entre les 2 tuteurs)-un ou plusieurs contacts à établir (présence/distance par les 2 tuteurs)* Centration particulière sur les stagiaires en renouvellement
* Vigilance dans tous les parcours sur les signaux d’alerte venant des stagiaires

Questions soulevées :-problématique du nombre de stagiaires par tuteurs universitaires-problématique du délai de nomination des tuteurs |
| Septembre/Octobre Formation de formateurs | **Formation académique des tuteurs** de terrain et de l’université par pôle de formationImportant : Distinguer : Information (2 ou 3h) et Formation (module de 9H hybride)Proposition :Passer la formation des tuteurs à un module de 9h hybride)Points de vigilance :-Problématique de l’absence des tuteurs universitaires. -Calendriers à stabiliser en juin  | **Formation académique des tuteurs** de terrain et de l’université par disciplineImportant : Distinguer : Information (2 ou 3h) et Formation (module de 9H hybride)Proposition :Passer la formation des tuteurs à un module de 9h hybride)Points de vigilance :-Problématique de l’absence des tuteurs universitaires. -Calendriers à stabiliser en juin  |
| Avant les vacances d’automne | **Une réunion (N°1) de chaque pôle est centrée sur le « repérage » des premières difficultés des stagiaires.****(Lien privilégié référent pôle de formation Inspé et pilotes des pôles)**-Premières analyses-Premières remédiations**Création d’une fiche d’aide personnalisée** : le plan d’aide précise les acteurs et leur actions spécifiques (Inspé/académie/les deux) A construire ou améliorer :- « communication » de la diffusion de l’information à affiner-interaction entre les membres de la réunion de personnalisation et le bureau des stages (aide personnalisée) : mise en place de dispositifs et budget | **Une réunion (N°1) dans chaque discipline est centrée sur le « repérage » des premières difficultés des stagiaires.****(Lien privilégié entre « équipe parcours » et « équipe inspecteurs »)**-Premières analyses-Premières remédiations**Création d’une fiche d’aide personnalisée :** le plan d’aide précise les acteurs et leur actions spécifiques (Inspé/académie/les deux)A construire ou améliorer :- « communication » de la diffusion de l’information à affiner-interaction entre les membres de la réunion de personnalisation et le bureau des stages (aide personnalisée) : mise en place de dispositifs et budget |
| mi-octobre-20 décembre | **Procédure de personnalisation** :**1er vague de remédiation** Accompagnement spécifique, dans des modalités prévues par la réunion de personnalisationPS : le bureau des stages est en appui de la recherche et de la mise en oeuvre des « remédiations » :**Mise en place d’ateliers par la cellule d’accompagnement et de suivi, ouverts uniquement aux étudiants en difficulté** | **Procédure de personnalisation :****1er vague de remédiation** Accompagnement spécifique, dans des modalités prévues par la réunion de personnalisationPS : le bureau des stages est en appui de la recherche et de la mise en oeuvre des « remédiations » :**Mise en place d’ateliers par la cellule d’accompagnement et de suivi, ouverts uniquement aux étudiants en difficulté** |
| Début janvier | **Procédure d’individualisation**Dans chaque pôle, une réunion (N°2) permet des bilans de la période personnalisation.Certains stagiaires sont placé.e.s en procédure d’individualisation.Les tuteurs de l’inspé sont invités à la réunion.Des modalités de suivi sont contractualisés (fiche d’aide individualisée) avec l’appui du bureau des stages qui a un budget propre. | **Procédure d’individualisation**Dans chaque discipline, une réunion (N°2) permet des bilans de la période personnalisation.Certains stagiaires sont placé.e.s en procédure d’individualisation.Une équipe de chaque parcours MEEF est associée à la réunion avec les inspecteurs.Des modalités de suivi sont contractualisés (fiche d’aide individualisée) avec l’appui du bureau des stages qui a un budget propre. |
| Janvier/Avril | **Mise en oeuvre du plan d’aide aux stagiaires** | **Mise en oeuvre du plan d’aide aux stagiaires** |
| Février Formation de formateurs | **Deuxième présentiel formation de formateurs** des tuteurs universitaires et terrain | **Deuxième présentiel formation de formateurs** des tuteurs universitaires et terrain |
| Fin Avril/début mai | **Bilans des suivis individualisés**Une réunion (N°3) spécifique dans les pôles | **Bilans des suivis individualisés**Une réunion (N°3) spécifique dans chaque discipline |
| Mai/juin | **Début de la procédure de titularisation**-avis du directeur-avis de l’inspecteur | **Début de la procédure de titularisation**-avis du directeur-avis de l’inspecteur-avis du chef d’établissement |